

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2018/2909(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Critères à appliquer pour évaluer l'impact de la défaillance d'un établissement sur les marchés financiers, sur d'autres établissements et sur les conditions de financement	
Complétant 2012/0150(COD)	
Sujet	
2.50.04 Banques et crédit	
2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		